

DEMANDE DE DEROGATION

ANNEE 2024/2025

Président : Miguel LEROY
 Affaire suivie par : Carole PACHEU
 E mail : administration@ardennesthierache.fr

ATTENTION : Depuis le 1er janvier 2021, les cartes de transport sous dérogation ne sont plus gratuites (244€), merci de vous rapprocher de la Région GRAND EST pour plus d'informations

NOM et Prénom du responsable légal : _____

NOM et Prénom de l'élève : _____ Classe : _____

Date et lieu de naissance : _____

Adresse : _____ Tél. : _____

Mail : _____

Ecole demandée : _____ Ecole de secteur : _____

Motifs de la demande : (Merci de joindre à cette demande, les copies du livret de famille, justificatif de domicile, attestation employeur, nourrice etc...)

Date de la demande :

Signature du responsable légal :

Avis du Maire de la commune de résidence :
 Nom-Prénom du Maire :

Favorable Défavorable

Date :
 Signature et cachet :

Avis du/de la Directeur/trice de l'école demandée :
 Nom-Prénom du/de la Directeur/trice :

Favorable Défavorable

Date :
 Signature et cachet :

Communauté de communes ARDENNES THIÉRACHE

Favorable Défavorable

Fait à Maubert-Fontaine, le

Le Président, Miguel LEROY

ANTHENY

AOUSTE

AUBIGNY-LES-POTHÈES

AUGE

AUVILLERS-LES-FORGES

BLANCHEFOSSE-ET-BAY

BOSSUS-LÈS-RUMIGNY

BROGNON

CERNION

CHAMPLIN

CHILLY

ESTREBAY

ÉTALLE

ÉTEIGNIÈRES

FLAIGNES-HAVYS

FLIGNY

GIRONDELLE

HANNAPPES

L'ÉCHELLE

LA FÉRÉE

LA NEUVILLE-AUX-JOÛTES

LE FRÉTY

LÉPRON-LES-VALLÉES

LIART

LOGNY-BOGNY

MARBY

MARLEMONT

MAUBERT-FONTAINE

NEUVILLE-LEZ-BEAULIEU

PREZ

REGNIOWEZ

REMILLY-LES-POTHÈES

ROUVROY-SUR-AUDRY

RUMIGNY

SIGNY-LE-PETIT

TARZY

VAUX-VILLAINES